

fol 22
6

LA PARTIE DU DOCUMENT SITUÉE A DROITE DU TRAIT GRAS EST RESERVÉE A L'ADMINISTRATION

Déclaration pour la consommation au Congo Belge-au Ruanda-Urundi

N° du Permis d'Entrée
Bureau douanier d'entrée
N° de la licence d'importation & date.
Pavillon du Navire importateur
Nom et résidence de l'importateur:
Pays de provenance:
Port de débarquement:

net

APUREMENTS

NOMBRE DE COLIS	DÉNOMINATION DES MARCHANDISES (Nature en détail)	N° DE LA RUBRIQUE DU TARIF	POIDS EN KILOGRAMMES		Unité statistique	QUANTITES STATISTIQUES	Quantités à soumettre au paiement des droits. Éventuellement valeur, titrage et degré, poids brut ou net	VALEUR CIF EN FRANCS	DROITS D'ENTRÉE		Taxe de consommation	
			NET	BRUT					Taux	MONTANT	Taux	MONTANT
1	410 gr. vin de liqueur											820.
2												
3												
4												
5	TOTAL (en chiffres)	NOMBRE DE COLIS (en toutes lettres)						TOTA UX				

CONGO BELGE - DOUANES

A *gari* le 2-6 1956.
LE DÉCLARANT,

[Signature]

DÉCLARATION VALIDÉE LE 4/6/ 1956.

REÇU LA SOMME DE *Sept cent et vingt*
(en toutes lettres)

Je quitte ces 470 gr - 4/6/1956
A *Mibenge* le 4/6/ 1956.
Le Receveur des Douanes,

[Signature]
J. Hoeyberghs
et gis.

Droits d'Entrée	
Taxe de Consommation sur les boissons alcooliques	820
Taxe de Consommation sur huiles minérales	-
Taxe de Consommation sur tabacs fabriqués	-
Taxe statistique	
TOTAL GÉNÉRAL DES DROITS ET TAXES	820.